

MINISTRE AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE,  
CHARGÉ DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE RELANCE

LE MINISTRE

Paris, le **20 JUL 2009**

Monsieur le Sénateur,

Le plan de relance que le Président de la République a annoncé en décembre 2008 est mis en oeuvre sur l'ensemble du territoire et se traduit par des réalisations concrètes au travers de mesures destinées à soutenir l'investissement, sauver des emplois et aider les ménages.

Ce plan, qui a trouvé sa traduction budgétaire dans les lois de finances rectificatives pour 2009 du 4 février et du 20 avril, a été amplifié à l'issue du sommet social du 18 février dernier par de nouvelles mesures de justice et de solidarité pour les plus fragiles et les victimes de la crise.

Après six mois d'application du plan de relance, et dans le prolongement du deuxième rapport trimestriel que j'ai présenté au Parlement début juillet, il m'a paru utile de vous adresser un premier bilan de l'état d'avancement du plan de relance au 30 juin.

➤ **13 milliards d'euros ont été injectés dans l'économie au titre du Plan de relance.**

Il s'agit de 3,8 milliards d'euros de crédits budgétaires, de 6,8 milliards d'euros au titre des mesures fiscales, de 800 millions d'euros payés par les entreprises publiques et de 1,9 milliard d'euros de remboursement de FCTVA.

➤ **Plus de 500 opérations pilotées par l'Etat ont démarré et se traduisent par des chantiers sur l'ensemble du territoire.**

➤ **Le remboursement anticipé du FCTVA a rencontré un grand succès.**

Les collectivités locales ont en effet massivement adhéré à cette mesure : 19 540 conventions ont été signées (23 conseils régionaux, 90 conseils généraux, 17 183 communes). L'engagement d'investir des collectivités porte sur 54,5 milliards d'euros (soit une hausse de 54 % par rapport à la moyenne annuelle de la période 2004-2007).

.../...

**Monsieur Raymond COUDERC**  
**Sénateur de l'Hérault**  
**Palais du Luxembourg**  
**75006 PARIS**

➤ **6,5 milliards sont consacrés au soutien de l'économie et donc de l'emploi.**

Le Plan de relance, avec une dotation de 815 millions d'euros, contribue au financement du nouveau régime de garantie bancaire d'Oséo, destiné aux petites et moyennes entreprises et, désormais, également aux entreprises de taille intermédiaire (moins de 5 000 personnes). A cet égard, **1,46 milliard d'euros de prêts ont été garantis par OSEO au bénéfice de 8 500 entreprises.**

**230 000 primes à la casse** ont été enregistrées et **350 000 embauches dans les TPE** ont fait l'objet d'une demande d'aide « zérocharges ».

Au travers d'une dotation de 200 millions d'euros, le plan de relance finance le soutien à l'assurance-crédit avec le dispositif CAP+, qui permet de garantir jusqu'à 5 milliards d'euros d'encours.

Enfin, **le fonds d'investissement social (FISO), mis en place le 10 avril dernier et doté en 2009 de 1,3 milliard d'euros par le plan de relance**, met en œuvre une série de mesures annoncées notamment lors du sommet social à l'Élysée du 18 février et à l'occasion du plan en faveur de l'emploi des jeunes le 24 avril :

- il s'agit de mesures de politiques actives de l'emploi, avec notamment le développement de l'activité partielle (qui a concerné 183 000 salariés au premier trimestre), le financement de formation pendant les périodes d'inactivité ou encore l'amélioration des dispositifs d'accompagnement des licenciés économiques (CRP et CTP) ;

- il s'agit également de mesures de soutien au pouvoir d'achat des demandeurs d'emploi, avec notamment la prime de 500 euros pour les travailleurs précaires et l'allocation en faveur des demandeurs d'emploi en formation ;

- d'autres mesures devraient concerner 500 000 jeunes d'ici juin 2010 : aides en faveur de l'alternance ou de l'embauche en CDI de stagiaires, développement des écoles de la deuxième chance, contrats aidés prioritaires pour les jeunes.

➤ **En matière de logement**, le Plan de relance prévoit 1,15 milliard d'euros de crédits pour 2009-2010.

Cet effort contribue à la construction de logements sociaux, à l'accession sociale à la propriété, ainsi qu'à la rénovation urbaine et à l'amélioration de l'habitat privé.

70 000 logements ont déjà fait l'objet d'une décision de financement.

➤ **Des mesures importantes de solidarité ont été mises en œuvre : le Plan de relance s'attache à soutenir les plus modestes et ceux qui sont touchés par la crise.**

Des chèquiers CESU d'une valeur de 200 euros ont été distribués en juin 2009 à 1,5 million foyers.

La prime de solidarité active de 200 euros, qui a anticipé le revenu de solidarité active, a été versée en avril 2009 à 4,22 millions de ménages.

Une prime pour les familles modestes de 150 euros a été versée en juin 2009 à environ 3 millions de familles aux revenus modestes.

.../...

